



## Contentieux avec réparateur véhicule

Par **carole60**, le **03/05/2017** à **10:09**

Bonjour, Mon véhicule de marque MERCEDES est tombé en panne, remorqué puis ramené chez le constructeur. Celui ci m'a fait une "estimation de travaux" à hauteur de 2600 euros : changement du boîtier SBC responsable soit disant de la panne, je donne donc mon accord par écrit. Hors on m'annonce maintenant un calculateur à 3200 euros hors main d'oeuvre bien évidemment ! ils ont fait un essai d'installer un calculateur sur un véhicule accidenté donc d'occasion qui a fait "cramer" le boîtier SBC ! Hier je décide d'aller les voir pour faire le point et là on m'annonce qu'ils ne savent pas d'où vient la panne et que mon véhicule peut y rester des mois tant qu'ils ne trouveront pas la pièce défectueuse ! du JAMAIS VU ! quel est mon recours ? tout en sachant qu'ils m'ont prêté un véhicule en attendant... Merci pour votre aide car là je suis au bout du rouleau PS : ma voiture était estimée en état de marche environ 7000 euros

Merci de vos réponses !

Par **Chris Bhaganooa**, le **03/05/2017** à **14:37**

Bonjour,

Vous pouvez contester de manière amiable la facture excessive.

Si vous considérez que le constructeur a davantage endommagé votre véhicule plutôt que de procéder à la réparation, vous pouvez non seulement contester la facture dans son intégralité, mais également demander une expertise judiciaire, afin de faire la lumière sur les dysfonctionnements.

Plusieurs éléments doivent ensuite être considérés dans l'éventualité d'une action en justice: Année du véhicule, achat neuf ou d'occasion, etc.

Restant à votre disposition

Bien cordialement

S. C. B.

Avocat - Barreau de Paris

[www.scbavocat.com](http://www.scbavocat.com)